

Chers collègues,

Depuis mon dernier courriel en date du 28 novembre relatif au projet de loi « pour un Etat au service d'une société de confiance » qui, dans son article 33, propose de simplifier, à titre expérimental, la procédure de participation du public pour certains projets soumis à la législation sur l'eau ou à la législation sur les installations classées nécessaires à l'exercice d'une activité agricole, la CNCE n'a pas ménagé sa peine (demandes d'audience, rendez-vous plus spécifiques avec la FNSEA, contacts avec FNE, consultation de notre Conseil d'Orientation et des présidents d'honneur etc.).

Peu d'entre vous ont réagi à ce dernier courriel et je tiens donc à remercier tout particulièrement ceux qui ont déjà déclenché et mis en œuvre des actions dans leurs régions, par exemple en contactant des parlementaires.

Le temps est aujourd'hui venu de vous adresser comme annoncé, **une note argumentée de la CNCE destinée à servir de support aux rencontres et échanges que nous vous demandons expressément de solliciter auprès des élus de vos régions**, notamment les députés LRM qui, n'ayant pas toujours une expérience de terrain, méconnaissent pour beaucoup, l'enquête publique et la nature-même des missions qui nous sont confiées. Contacter les associations départementales des maires peut aussi constituer une bonne solution.

Vous l'aurez compris, **l'essentiel est de tous vous MOBILISER aux côtés de la CNCE**, qui, comme beaucoup d'associations, souffre parfois des limites d'un bénévolat pourtant toujours de qualité et de bonne volonté !

La CNCE A BESOIN DE VOUS TOUS, RESPONSABLES TERRITORIAUX qui la représentez dans nos régions ! Avec une exigence que vous comprendrez aisément, celle de nous tenir informés au fil de l'eau, de vos actions et des suites qui pourront y être apportées.

Euripide a dit « *Aucun de nous ne sait ce que nous savons ensemble* », alors, chers collègues, unissons nos énergies et nos expériences pour défendre l'enquête publique et à travers elle, un mode d'expression qui participe à l'intérêt général et permet au public de se mobiliser et de manifester ses attentes par rapport à de nombreux projets environnementaux.

Je sais que je peux compter sur vous.

Je vous en remercie par avance et profite de l'occasion qui m'est offerte, pour vous souhaiter UNE BONNE ANNEE 2018, et dire à ceux qui m'ont adressé

personnellement leurs vœux, combien j'y ai été sensible ! Beaucoup de bonnes choses à partager avec ceux qui vous sont chers, beaucoup de satisfactions dans vos activités et surtout une bonne santé qui, parfois ne fait pas bon ménage avec les années qui passent !

Avec l'assurance de tout mon dévouement à la CNCE et de mon attachement à œuvrer avec vous tous.

Bien à vous,

Brigitte Chalopin, présidente

Siège social et secrétariat administratif de la CNCE
COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES ENQUÊTEURS
3 Rue Jean Bauhin - 25200 MONTBELIARD
Tél. 03 81 95 14 98 - Fax. 03 81 95 13 82
Courriel : cnce@cnce.fr - Site internet : <http://www.cnce.fr/>